

COMMUNE DE  
**BOULZICOURT**



**Tel** : 03 24 32 72 72

**Fax** : 03 24 32 76 93

**e-mail** : mairie.boulzicourt@gmail.com

# INFORMATION COMMUNALE

## COVID - 19

### Phase de déconfinement

Les Ardennes ont été classées en zone verte au regard des critères sanitaires retenus au plan national. Nous vous demandons de rester vigilants, le virus continue à circuler, même faiblement.

Les bons réflexes à adopter contre le coronavirus pour se protéger et protéger les autres :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et jeter-le dans un sac fermé, dans la poubelle d'ordures ménagères.
- Porter un masque quand on est malade.
- Les masques doivent être portés systématiquement lorsque les règles de distanciation physique ne peuvent pas être respectées.

### Rassemblements et vie sociale

- Les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public restent interdits
- Les parcs et jardins publics, les lacs et plans d'eau peuvent ouvrir. Eviter les regroupements de plus de 10 personnes.
- Les mariages peuvent à nouveau être célébrés en mairie dans le respect des règles sanitaires.
- Les lieux de cultes et cimetières peuvent à nouveau accueillir des cérémonies, mais dans le respect des gestes barrières et avec le port du masque obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus.
- Les crèches sont ouvertes par groupe de 10 enfants maximum
- Les transports scolaires sont remis en place avec port du masque obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans et plus, et condamnation d'un siège sur deux.
- Les salles polyvalentes peuvent rouvrir mais doivent être aménagées uniquement pour des places assises avec une distance minimale d'un mètre entre les sièges occupés. Le port du masque y est obligatoire.
- Les écoles maternelles et élémentaires sont ouvertes, dans la limite de 10 élèves par classe pour les maternelles, et 15 élèves par classe pour les élémentaires, sur la base du volontariat et conformément au protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.
- Le pôle scolaire de Boulzicourt ouvrira le lundi 15 juin.  
Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre s'effectuent par correspondance. Pour connaître les modalités d'inscription et retirer un dossier, rendez-vous sur le site internet de la commune ([www.boulzicourt.fr](http://www.boulzicourt.fr))

COMMUNE DE  
**BOULZICOURT**



**Tel** : 03 24 32 72 72

**Fax** : 03 24 32 76 93

**e-mail** : mairie.boulzicourt@gmail.com

- **Inscriptions des enfants de 2 ans** : Les membres du SIVU pôle scolaire René DAUMAL ont décidé d'accepter pour la rentrée scolaire de septembre, les inscriptions des enfants ayant deux ans révolus.
- Les aires de jeux restent fermées. La pratique des sports collectifs et de contacts demeure interdite.
- L'aire de jeux des petits est ouverte sous la responsabilité des parents en respectant 1 personne pour 4 m2 de surface et dans le respect des règles de distanciation.

### **Fleurissement du Village**

- Nous autorisons le fleurissement devant les habitations sur le domaine public à condition qu'il n'y ait pas d'entrave à la circulation des piétons. Nos ouvriers ont fleuri la commune et nous vous encourageons pendant les périodes de forte chaleur à arroser les fleurs à proximité de vos domiciles, en vous remerciant par avance.

Nous vous informerons régulièrement sur les diverses avancées dans notre commune.

Le Maire,  
Pascal MAUROY

